VOIR PLAN 6a

VOIR PLAN 6a

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer
- Terrains cultivés inconstructibles
- Partie visible sur un autre plan
- Dispositions architecturales particulières
- Voie de circulation à conserver au titre de l'article L.123-1-6° du Code de l'Urbanisme)
- Plantations à créer
- * Immeuble à protéger (article L.123-1-7° du Code de l'Urbanisme)
- **UB** Zone urbaine d'habitat mixte
- **UE** Zone urbaine à vocation d'activités économiques et tertiaires
- **UM** Zone urbaine vouée à la reconversion (mixité des fonctions)
- **UMh** Secteur urbain à vocation d'habitat
- **1 AUh** Zone d'extension future à vocation d'habitat (urbanisable de suite)
- **1 AUp** Zone d'extension future destinée à l'accueil d'équipements publics (urbanisable de suite)
- **2 AUh** Zone d'extension future à vocation d'habitat (urbanisable après modification du PLU)
- **A** Zone agricole
- **N** Zone naturelle

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME
83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25
cointact@urbaservice.fr

Commune de ERQUERY

PLAN LOCAL D' URBANISME

MODIFICATION N°1

APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération en date du :
02 FEV. 2017

6b

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES Village

ECHELLE : 1/2000e